



HAL
open science

Le suicide : perspectives sur un fait social

Noël Jouenne

► **To cite this version:**

Noël Jouenne. Le suicide : perspectives sur un fait social. DEUG. Perspectives sociologiques - Le suicide : perspectives sur un fait social, Université Jean Monnet - Saint-Etienne, France. 2002, pp.45. halshs-04632856

HAL Id: halshs-04632856

<https://shs.hal.science/halshs-04632856v1>

Submitted on 2 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le suicide : perspectives sur un fait social (Noël Jouenne)

« Est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles » (*Les règles de la méthode sociologique*, 1895).

En abordant la notion de fait social on se place dans une sociologie durkheimienne. Au contraire d'un Max Weber pour qui le monde social doit se comprendre à travers les actions des hommes qui le composent, et non seulement à partir des contraintes extérieures. Effectivement, il n'y a pas qu'une seule sociologie ni qu'une seule interprétation des choses. Mais vers la fin du XIX^e siècle, Durkheim tente d'expliquer les choses grâce à la sociologie.

1/ Introduction : du fait divers au fait social

Introduction :

L'annonce d'un suicide est le plus souvent faite à travers la rubrique des faits divers. En quelques lignes, la presse relate l'acte de se donner la mort dans la rubrique des « chiens écrasés ».

Christian Baudelot et Roger Establet, dans un célèbre petit ouvrage intitulé : « Durkheim et le suicide » ont mené une enquête en dépouillant la presse locale sur l'année 1983. Alors que *Le Provençal* relate la mort de 11437 personnes réparties en : 6636 accidents, 3724 victimes de faits de guerre, 821 morts naturelles, 155 homicides et 11 suicides. Or, le nombre de suicides en France est chaque jour d'environ 25 à 30. Les auteurs arrivent à la conclusion suivante : La presse passe le suicide sous silence.

On pourrait facilement refaire ce dépouillement et l'on trouverait le même type de « tabou » derrière ce fait social dont l'ampleur fait sens et contribue largement à susciter l'intérêt des médecins aux sociologues. Lorsque la sociologie se veut de comprendre les phénomènes sociaux afin d'en limiter la progression, ou d'en maîtriser les paramètres, alors le suicide est un phénomène social caractéristique.

Comment en arrive-t-on à définir le suicide comme un fait de société ? Pour certains auteurs aujourd'hui, la thèse porte essentiellement sur une affaire individuelle, psychologique ou étant due à une stratégie individuelle. C'est l'hypothèse développée par Douglas aux États-Unis, puis reprise par Baechler en France, dans les années 1970. Pourtant, une hypothèse s'oppose avec force depuis la fin du XIX^e siècle. Cette hypothèse a été forgée par Emile Durkheim, le père de la sociologie en France. À partir d'une étude statistique, il établit des corrélations entre le nombre de suicides, et différents facteurs qui le conduisent à penser que les causes du suicide sont liées à la société et non à l'individu.

Nous allons tenter de cerner ce phénomène social à travers la contribution des successeurs de Durkheim, et pour commencer de Durkheim lui-même.

Mais avant cela, nous allons parcourir l'histoire, car le suicide n'est pas apparu avec Durkheim.

1-Définition

Le mot « suicide » est un mot relativement récent dans la langue française. Il est attesté en 1734, au XVIII^e siècle, selon le Robert historique de la langue française.

Ainsi, le mot « suicide » aurait été formé à partir du mot homicide, du latin *sui*, soi. Par exemple, nous avons les mots régicide, assassin d'un roi ; parricide, meurtre du père ou de la mère (qui peuple la mythologie) ; infanticide, qui tue volontairement un enfant, un nouveau-né ; génocide, destruction méthodique d'un groupe ethnique (comme il en fut pour les Tsiganes durant la Seconde Guerre mondiale) ; ethnocide, destruction d'un peuple (exemple du Rwanda).

Ce mot désigne en 1734 « l'action de causer volontairement sa propre mort », et équivaut au nom de l'action de se tuer : on dit alors un ou une suicide pour désigner une personne qui s'est donnée la mort. Ce mot a été remplacé au XIX^e siècle par un suicidé ou une suicidée.

Le mot suicide est peu employé au XVIII^e siècle. Voltaire lui préfère « homicide de soi-même ». Au cours du siècle suivant, le mot va s'enrichir d'un nouveau sens, comme le fait de risquer sa vie sans nécessité (1820) ou de l'action de se nuire (1790). Ce mot peut également s'entendre dans l'action de se donner la mort sans forcément en avoir eu conscience, comme dans le suicide par imprudence (1926).

Selon le Petit Robert, le suicide recouvre plusieurs acceptions :

- 1/ Action de causer volontairement sa propre mort ;
- 2/ Le fait de risquer sa vie sans nécessité, « Fumer du tabac c'est du suicide ! » ;
- 3/ Action de se détruire, « Hitler a voulu le suicide général, la destruction matérielle et politique de la nation allemande », dira Camu ;

4/ Qui comporte des risques mortels, opération-suicide, mission-suicide, avion-suicide. Et renvoie au terme japonais kamikaze.

Toutes ces acceptions, tous ces sens renvoient à une interprétation délicate, à des débats idéologiques, philosophiques, moraux, à des jugements de valeur, comme à des sentiments intimes liés à l'histoire personnelle de chacun. « Le suicidant, [personne candidate au suicide] n'est jamais seul en cause, son geste concerne aussi l'entourage, le médecin, le témoin... » est-il écrit dans une enquête de 1965, car les implications sont grandes et délicates au regard de la famille, de l'entourage, des voisins, et de l'assurance vie.

On dénombre environ 14000 suicides en France chaque année, soit un nombre supérieur à celui des morts causées par des accidents de la route. Pourtant, les médias et les politiques attirent davantage d'attention sur les accidents de la route que sur les suicides. Un Premier ministre annonce son intention d'une tolérance zéro en matière de sécurité routière, mais il ne se risquerait pas à lancer un « suicide zéro » au risque d'être couvert de ridicule et de faire s'ouvrir les yeux sur un problème de société.

Ces définitions nous amèneront aussi à considérer le suicide à travers l'histoire comme à travers les différentes communautés qui composent notre société. Par exemple, le monde artistique a une position particulière face au suicide. Un grand nombre d'acteurs, de comédiens, d'artistes ont recours au suicide. Hier Romy Schneider, ou Marilyn Monroe (quoique ce dernier soit aujourd'hui encore sujet à controverse), la fin tragique des stars ou des leaders de groupes rocks comme du groupe Nirvana. La mort tragique en pleine ascension, en pleine gloire, ne peut être comparée à la mort d'une famille pauvre du nord de la France ni au suicide du paysan ou d'un patron en faillite.

Pourtant, toutes ces morts « volontaires », analysées sous la loupe du sociologue révèlent des constantes, des moyennes, des écarts types, des corrélations qui aboutissent à transformer ce phénomène individuel — ou qui pourrait passer pour de l'individuel — en un phénomène collectif que la sociologie se propose de comprendre. En cela, le suicide est un fait social, car il concerne la société dans son ensemble.

2-Le suicide dans l'histoire

James George Frazer, dans *le Rameau d'Or*, relate des actes proches du suicide ou de suicide pour des causes magiques ou religieuses.

Par exemple, « chez les Esquimaux du détroit de Behring, on a vu un chamane se faire brûler vif, dans l'espoir de ressusciter avec des pouvoirs bien supérieurs à ceux dont il était doué auparavant » (p. 48). Frazer ajoute que « les suicides par le feu des bouddhistes chinois et des sorciers esquimaux ont été de beaucoup surpassés par les manifestations frénétiques du fanatisme chrétien ».

Au XVII^e siècle, la peur de la fin du monde — peur récurrente — a mis la Russie sens dessus dessous. Annoncée en 1666, la fin du monde et l'arrivée du règne de la Bête devait plonger le monde rural dans l'appréhension d'une grande catastrophe. Certains paysans abandonnaient leur terre, leur maison, et se couchaient dans des cercueils attendant le Jour du Jugement.

En de nombreux cas, « le suicide universel fut prêché par des missionnaires, comme l'unique moyen d'échapper aux embûches de l'Antéchrist et de passer de ce monde transitoire de péché et de misère aux joies célestes de l'éternité ». C'est ainsi qu'une épidémie de suicide sévit au nord et au nord-est de la Russie.

La plupart du temps, les gens se laissaient mourir de faim. « Dans la forêt de Vetloug, un vieillard fonda un établissement à l'usage des candidats au suicide religieux ». Dans cette bâtisse sans porte ni fenêtre, on faisait entrer les aspirants au Ciel par une lucarne sur le toit. Il était impossible d'en sortir et des gardes veillaient au passage dans le monde meilleur. « Des centaines de personnes périrent ainsi d'une mort lente ». « Au début, on entendait à travers les murs des paroles de dévotion ; mais à mesure que les heures s'écoulaient, des cris de faim leur succédaient, des supplications, des appels à la pitié et enfin des imprécations contre le mécréant dont les tromperies avaient mené à la mort ces créatures égarées ».

A la mort par la faim, lente et pleine de souffrances, les sociétés préfèrent la mort par le feu, plus sûre et plus expéditive. Prêtres, moines et laïques se succédaient pour annoncer aux peuples des campagnes leur fin proche, et la venue de l'Antéchrist. Sous des prétextes plus ou moins honnêtes, ils poussaient les gens par centaines et même par milliers à se jeter dans les flammes d'un foyer installé sur une grande place.

Comme rien n'arriva en 1666, les calculs furent révisés et l'on découvrit une erreur de 33 ans qui laissa un répit aux générations à venir.

D'autres modes de suicide sont pratiqués. Ainsi, Frazer donne-t-il l'explication sur l'origine de la fête annuelle du balancement chez les Athéniens durant l'antiquité. L'origine du mythe renvoie à Bacchus, autre nom de Dionysos, dieu du vin. Lorsque celui-ci se rendit chez les hommes pour leur faire connaître les délices du vin, il logea chez un certain Icarus. C'est à ce dernier que Bacchus révéla le secret de la fabrication du vin, et le chargea d'aller à travers le monde faire découvrir ce breuvage. Il était accompagné de son chien Maera. Lorsqu'il arriva

près d'un groupe de bergers, il leur donna à boire du vin. Ceux-ci en burent en grande quantité et tombèrent ivres morts sur le sol. Leurs camarades s'imaginèrent que Icarus les avait empoisonnés pour leur voler leurs brebis. Aussi, ils l'assommèrent. Le chien Maera alla chercher la fille d'Icarus, Erigone, qui en voyant son père mort alla se pendre à un arbre. Avant s'exécuter son acte, elle demanda aux dieux vengeance. Dans le temps qui suivit, de nombreuses demoiselles athéniennes se pendirent sans motif apparent. Un oracle révéla aux Athéniens la véritable cause de cette épidémie de suicide. En vue d'apaiser Erigone, les Athéniens instituèrent la fête du balancement chaque année au moment des vendanges. C'est à elle et à son père que vont les premiers raisins. (p.191).

Ainsi la fête du balancement a pour origine l'expiation d'une série de suicides par pendaison. Cela peut également s'expliquer par le fait que l'on pouvait croire que l'âme des pendus restait entre terre et ciel, voltigeait entre deux mondes, étant donné que le corps était suspendu entre terre et ciel au moment du décès.

Frazer rapporte peu de récits de suicide tant ce phénomène est courant et que son rapport au monde magique reste limité. Hormis ces faits que l'on peut qualifier d'exceptionnels, la majeure partie des suicides relatés sont ceux des personnalités, des notables (de ce que l'on note ou mérite d'être noté).

Si en Grèce, les esclaves se suicident, cela est interdit. Et le fait même qu'il soit interdit de se suicider prouve son existence, et d'une certaine mesure, son importance. Une société n'institue pas une loi si celle-ci ne concerne personne. D'autre part, chercher à exercer sur soi le droit de vie et de mort équivaut à se mettre à la place des dieux ou du roi, privilèges accordés à eux seuls. C'est pourquoi les suicidés ratés encourent encore de nos jours une peine sévère (code pénal punit les tentatives de suicide).

3/Le suicide à travers les âges et les lieux

L'histoire nous transmet des suicides célèbres. Socrate qui but la ciguë, Diogène, Démosthène, Cléopâtre, Sénèque, tous ont marqué l'histoire de leur mort violente. Socrate était accusé de ne pas reconnaître comme dieux les dieux de la cité et d'en introduire de nouveaux, accusé d'autre part de corrompre la jeunesse (Claude Mossé *Histoire d'une démocratie : Athènes*, p.109). La société ne pouvait accepter un tel homme et l'a condamné à mort.

Aristote condamne cette mort volontaire contre soi-même, et considère « le suicide » comme un acte de lâcheté face aux difficultés de la vie.

Platon est plus modéré, et tolère le suicide pour les gens atteints de maladies douloureuses ou incurables. L'euthanasie est ainsi tolérée chez Platon. Il en est de même chez Sénèque.

Diogène est par contre tout à fait d'accord avec l'idée, et ira l'appliquer lui-même. « Pour bien vivre, dit-il, il faut une raison ou une corde ».

Chaque courant philosophique répond à la question de se donner la mort. Ces réponses sont souvent en contradiction avec le droit juridique qui, comme à Athènes, interdit non seulement le suicide, mais prévoit des sanctions contre le corps des suicidés.

4/Le point de vue de Louis Vincent-Thomas : la mort que l'on se donne et le rapport anthropologique

Louis Vincent-Thomas, anthropologue et spécialiste de la mort (thanatologie), dit qu'il faut distinguer dans le suicide, les différents aspects qui le composent. Il rappelle que jusqu'au XVIII^e siècle, on ne parlait pas de suicide, mais d'homicide de soi-même. En bon anthropologue, il embrasse la question dans le champ pluri-disciplinaire. Il fait, par exemple, référence à l'interprétation psychanalytique selon Freud pour qui le désir de tuer est lié au désir d'être tué, mais également avec d'autres auteurs comme Stékel, permet de mesurer l'étendue du problème lorsque ce dernier énonce que « personne ne se suicide qui n'ait désiré la mort de quelqu'un ». Peut-on admettre l'hypothèse psychanalytique, reprise par Morselli pour qui « il y a deux effets d'une même cause », car le suicide n'est après tout qu'une forme d'homicide ?

Comme nous allons le voir, et comme vous l'avez déjà pressenti, il n'existe pas qu'une seule forme de suicide, et il ne faut pas mettre sur le même plan le suicide égoïste ou anémique, et le suicide altruiste. Reste que ce phénomène vu à travers les lunettes sociologiques dans les sociétés industrialisées laisse penser que le rôle de la société est capital et que la pression qu'elle exerce sur les individus joue dans l'accroissement du nombre de suicides. La progression du nombre de suicides n'est pas constante, elle varie en fonction de nombreux paramètres, certes, mais n périodes de crises économiques ou sociales, le taux de suicide augmente alors qu'il semble diminuer en période de guerre.

Les hommes et les femmes ne sont pas devant le suicide : si les femmes se suicident davantage, en revanche, elles se ratent plus souvent. La répartition homme/femme est en gros de 60/40% pour les suicides réussis.

Les artistes ou les hommes politiques ne choisissent pas les mêmes instruments ou moyens de mort : se faire sauter la cervelle correspond davantage à l'homme politique, l'accident ou

l'overdose répond mieux à l'artiste, alors que la pendaison reste le moyen le plus utilisé chez le citoyen lambda, alors que la femme se suicide davantage par l'absorption de médicaments.

Si les moyens de mettre un terme à ces jours sont socialement déterminés, n'en est-il pas de même pour individus ?

Il faut distinguer encore d'autres formes de suicide : suicide de l'adolescent « qui est moins disparition du moi physique que celle du personnage social, moins agression contre soi que réaction de négation en l'endroit du groupe » ; suicide de l'âge mûr, dû soit à une cause biologique (alcoolisme, maladie) soit à une déchéance sociale (effectif, économique) ; suicide du vieillard, dû à un sentiment d'abandon, de désespoir, communauté de joug, que l'on trouve chez les couples âgés.

Cette notion de communauté de joug vient des Romains qui avaient remarqué que lorsque dans une paire de bœufs l'un d'eux mourait, il s'ensuivait la mort de l'autre dans les jours suivants. Ce phénomène se rencontre chez les personnes ayant vécu en étroite affection.

Les suicides-actions comme ceux des kamikazes japonais. Il s'agit d'un suicide sacrifice qui nécessite théâtralité et courage. Avant le départ, les kamikazes sont réunis en un grand banquet. Vêtus de blanc, couleur du deuil, ils se dépouillaient de leurs biens terrestres. On leur remettait au moment de monter dans l'avion une urne blanche censée recueillir leurs cendres. Cet épisode n'apparaît pas dans le film américain Pearl Harbor.

Le suicide-stratégie du résistant de guerre qui préfère échapper à la torture, et à la crainte d'avouer, en se donnant la mort.

Le suicide-publicitaire d'une starlette qui souhaite attirer l'attention sur elle.

Le suicide vengeance, rencontré en Ouganda, au Ghana, en Côte d'Ivoire ou au Sénégal. Celui-ci consiste à se donner la mort non seulement pour mettre les survivants dans l'embarras (peine causée, accusation de sorcellerie), mais aussi pour leur nuire après sa mort (esprit qui rôde dans les villages la nuit).

Ce qui frappe l'anthropologue africaniste, c'est le faible taux de suicide chez les populations africaines, au regard des statistiques européennes : pour 1960-1965, alors que le taux est compris entre 2,3 pour l'Eire à 24/100000 au Danemark, avec une moyenne de 17/100000, il est de 0,93 en Zambie, 0,91 en Ouganda et au Kenya, 0,90 au Nigeria, 0,84 en Côte d'Ivoire, au Dahomey et au Ghana, 0,80 au Gabon et en Tanzanie, 0,78 au Sénégal et au Mali. Nous ces pays nous donne une moyenne de 0,86/100000 habitant, soit 28 fois moins qu'au Danemark.

« Les difficultés de l'enquête et la répugnance relative à « parler de ces choses » ne suffisent pas pour expliquer des fréquences aussi faibles » nous dit Louis Vincent-Thomas. Et il ajoute :

« Une société qui intègre l'individu, veille sur lui lors des moments critiques de son existence (rites de passage), prend en charge sa maladie, singulièrement ses troubles psychiques, multiplie les voies de salut sous forme de conduites apaisantes ou d'institutions équilibrantes (parenté à plaisanterie, nombreuses fêtes), voit dans la personne un être en participation avec les autres hommes, les animaux et la nature — autant de faits ou traits que l'Occident méconnaît —, spécifie le monde négro-africain ».

Penser que l'Afrique est le seul continent où le taux de suicide est faible n'est pas une réalité.

Autre exemple, celui que nous fournit Jean Malaurie, dans son étude sur les Inuits (*Les deniers rois de Thulé*, édition Plon, 1989).

Bien que le suicide soit peu répandu au Groenland, il existe des cas de suicide collectifs, dus notamment à l'arrivée de l'industrialisation et des « bienfaits occidentaux » qui ont eu pour conséquence de briser les règles très rudes des sociétés inuits. Ces suicides concernent les jeunes de 18 à 20 ans. On rencontre les mêmes types de problèmes chez les Indiens d'Amérique du Nord et du Canada. Le suicide est culturellement marqué.

La dureté de la vie esquimaude implique des règles strictes. Celle-ci fait appel à l'euthanasie sociale, qui est une forme de suicide socialement accepté.

Lorsque par exemple la mère meurt, laissant un enfant en bas âge, si celui-ci n'est pas adopté, le père a le devoir de le tuer. En période de pénurie, il était également de coutume de suicider les vieillards et les infirmes au profit de la société à laquelle ils appartenaient. Depuis les années 1970, les infortunés sont pris en charge par la société.

Revenons dans notre société, ou nos sociétés industrielles, et voyons le sort réservé aux plus démunis. Ne laisse-t-on pas mourir de froid des personnes dans les rues ? Or, ici, dans nos sociétés, il ne s'agit pas de survie. Maintenir un hébergement et entretenir des personnes sans logis ne porterait pas atteinte à l'intégrité de la société, ne nuirait pas à ses ressources.

Dans les sociétés à même niveau technique, il est normal de trouver des correspondances face aux taux de suicide.

Véritable suicide racial

« Quand les Marquisiens furent obligés de se soumettre à la domination blanche, ils adoptaient le seul moyen de résistance digne et efficace qui leur était laissé : ils cessèrent de procréer. C'était là une décision parfaitement délibérée, la population préférant l'extinction à la soumission », Kardiner, *L'individu dans sa société*, éd. De Minuit, 1939.

5) Le suicide avant Durkheim – le XIX^e siècle

La médecine et la psychiatrie naissante vont contribuer à donner une explication du suicide.

Pour des médecins comme De Boismont ou Cazauville, le suicide relève soit de la maladie mentale soit d'une défaillance de l'individu. En tout état de cause, la société ne porte pas de responsabilité face au suicide, même si des outils nouveaux comme les statistiques montrent à l'évidence des récurrences troublantes.

Voir tableau Cazauville de 1840

2/ Emile Durkheim et le suicide (1)

1/Avez-vous lu Emile Durkheim ?

a- faire face aux a priori

À partir du tableau suivant, on se questionnera sur ces a priori en matière de suicide.

Onze propositions établies par Christian Baudelot et Roger Establet dans leur livre sur *Durkheim et le suicide*.

Les femmes se suicident plus que les hommes ? (faux, par contre les tentatives de suicide sont plus nombreuses chez les femmes).

Les vieux se suicident plus que les jeunes ? (vrai)

On se suicide plus les samedi et dimanche que les autres jours de la semaine ? Faux, c'est principalement en début de semaine (lundi, mardi) que l'on se suicide le plus.

On se suicide plus au printemps qu'en hiver ? Vrai.

Les enseignants se suicident plus que les paysans ? Faux, c'est contraire.

Les ouvriers se suicident plus que les intellectuels ? Vrai.

Les divorcés se suicident plus que les veufs ? Faux.

On se suicide plus le jour que la nuit ? Vrai.

On se suicide plus le soir que le matin ? Faux.

C'est à Paris et dans les grandes villes qu'on se suicide le plus ? Faux, le milieu rural est plus touché par le suicide.

Le moyen aujourd'hui le plus utilisé pour se suicider est la corde ? Vrai.

Faites le total des bonnes réponses (la sociologie peut encore vous apprendre quelque chose).

Bien évidemment, il faut tenir compte de l'évolution de la société, car ce qui est vrai aujourd'hui ne l'était pas forcément au temps d'Emile Durkheim, comme nous allons le voir.

B - Qui était Emile Durkheim ?

Emile Durkheim est né en 1858 à Épinal, dans les Vosges. Il s'est d'abord intéressé à des études religieuses, dues peut-être au fait que son père était rabbin. La religion tiendra une grande place dans sa démarche sociologique puisqu'il rédige *Les formes élémentaires de la vie religieuse* en 1912, dix ans après l'écriture de l'ouvrage qui va le rendre célèbre jusqu'à aujourd'hui, je parle du *Suicide* (1897), son troisième livre.

Sa thèse porte sur *la division du travail social* (1893). Il a 35 ans. Et même s'il est question des formes de l'anomie, cet ouvrage a été quelque peu laissé de côté par les cohortes de sociologues qui l'ont précédés. Écrit en 1895, l'ouvrage *les règles de la méthode sociologique* reste le second ouvrage avec *le suicide* publié et republié depuis les années 1960. (Le suicide est publié en 1987, puis en 1960 ; les règles sont publiées en 1895 puis en 1950 et 1963). Bref, le suicide est l'ouvrage de référence même s'il n'est pas réédité avant 1960 et qui fait encore référence de nos jours lorsque l'on aborde la question du suicide. L'étude du suicide est faite à partir des statistiques qu'il trouve dans les procès-verbaux de la police (sexe, âge, nom, lieu, l'heure, le mode de suicide, la date, la profession, etc. (1894).

Pas un ouvrage dans lequel il n'est pas fait référence à Durkheim. Il s'agit là d'une reconnaissance de son travail qui, même s'il est critiqué aujourd'hui, n'en est pas moins un exemple de recherche sociologique aboutie pour l'époque et encore d'actualité.

Durkheim meurt à Paris en 1917, à la veille de la Première Guerre mondiale.

2/Le suicide comme fait social : les statistiques au secours d'un phénomène disparate (introduction à l'introduction)

À la fin du XIX^e siècle, Emile Durkheim en vient à se demander la raison qui pousse les candidats au suicide. D'abord Durkheim constate que le terme lui-même n'est pas défini et qu'il est flou. Que son sens varie et que si tout un chacun croit en connaître le sens, il convient d'abord d'en donner une définition précise. En cela il applique les fondements de la sociologie et de la « mise en science » de son objet d'étude. Il faut commencer par écarter les prénotions. Il faut ensuite organiser les faits, recueillir tous les cas où il peut y avoir un suicide dans le but de rechercher les caractères communs. Sa méthode se met en place, il va constituer des catégories d'objets, créer des catégories, c'est-à-dire catégoriser.

Ainsi, Durkheim constate que parmi les différentes espèces de mort, il y en a qui sont le fait de la victime elle-même. Il fait remarquer que la mort par suicide peut intervenir plus ou moins violemment (par exemple se laisser mourir de faim (néгатif), ou se pendre (positif)). Il en arrive à donner cette première définition :

« On appelle suicide toute mort qui résulte médiatement ou immédiatement d'un acte positif ou négatif, accompli par la victime elle-même »

Par acte positif on entend déploiement de force musculaire (se jeter d'un pont, se pendre), par acte négatif, on entend se résigner, passivité, s'arrêter de respirer.

Cette définition est insuffisante puisqu'elle ne permet pas de distinguer le suicidé « fou » (qui ne maîtrise pas la situation) du suicidé qui maîtrise pleinement la situation. « Que la mort soit simplement acceptée comme une condition regrettable, mais inévitable, du but où l'on tend, ou bien qu'elle soit expressément voulue et recherchée pour elle-même, le sujet, dans un cas comme dans l'autre, renonce à l'existence, et les différentes manières d'y renoncer ne peuvent être que des variétés d'une même classe » (p.5), écrit Durkheim. Et il ajoute : « Quand donc le dévouement va jusqu'au sacrifice certain de la vie, c'est scientifiquement un suicide ».

Il en arrive à poser sa deuxième définition : « On appelle suicide tout cas de mort qui résulte directement ou indirectement d'un acte positif ou négatif, accompli par la victime elle-même et qu'elle savait devoir produire ce résultat ». Il s'agit, à partir de la première définition d'adjoindre la notion de volonté. Que peut-on dire d'un fumeur de cigarettes, sachant qu'il sait que sa conduite le conduit vers la mort ? Vous objecterez que la mort n'est pas certaine. Pourtant, il y a bien cette notion de conscience de l'effet de l'acte. Et que penser du martyr qui meurt pour sa foi, et de la mère qui se sacrifie pour son enfant ? Le renoncement à la vie n'est pas forcément voulu. Durkheim va donc introduire la notion de volonté.

Ceci posé, Durkheim répond ensuite à la question de savoir si le suicide est un acte social, un fait de société, ou un acte purement individuel. En effet, l'explication toute faite du suicide revient à mettre l'accent sur la vie privée d'un sujet, sa psychologie, ses traits de caractère, ses antécédents familiaux, etc.

Par contre, si l'on considère, non pas le suicide comme un élément isolé, mais comme un ensemble de données durant un temps donné (par exemple une année), et que l'on compare cet ensemble dans le temps et dans l'espace, il est alors possible de construire un fait social nouveau.

Durkheim met en évidence le nombre total de suicides dans différents pays sur une période d'une trentaine d'années, et constate une constance d'une année sur l'autre (tableau 1).

3/Lecture du tableau I

En comparant l'évolution du nombre de suicides chaque année sur six pays d'Europe, Durkheim en vient à la conclusion d'une constance dans chaque pays, et remarque une progression qui est directement ou indirectement fonction de l'équilibre social d'une société donnée. Ainsi, la crise de 1848 se perçoit-elle à travers les chiffres du suicide dans tous les pays, et se traduit par une baisse du nombre des suicides. « Chaque société a donc, à chaque moment de son histoire, une aptitude définie pour le suicide » (p.10).

Non seulement le taux est constant pendant une longue période, « mais l'invariabilité en est même plus grande que celle des principaux phénomènes démographiques » (p.11).

En effet, une comparaison sur plusieurs années de deux phénomènes, le suicide d'une part et la mortalité générale de l'autre, permet de se rendre compte que : « la mortalité générale varie beaucoup plus souvent d'une année à l'autre et les variations par lesquelles elle passe sont beaucoup plus importantes » (p.11). Par exemple, en 1841 le tx de suicide est de 8,2 cent ‰ alors que le tx de mortalité est de 23,2‰, en 1860 il est respectivement de 11,9 et 21,4. Si l'augmentation du suicide est chose patente, en revanche, l'écart moyen est supérieur pour ce qui concerne la mortalité générale, voire peut atteindre une variation du double alors que le suicide reste relativement stable.

Durkheim constate également que le taux moyen de la mortalité est « sensiblement le même pour tous les peuples qui sont parvenus à peu près à la même civilisation » (p.13). Entre 1841 et 1870, le taux moyen tourne autour de 23 décès pour 1000 habitants. En revanche, le taux de suicide varie du simple au quadruple d'un pays à l'autre. Sur la période 1866-1870, il est de 30 pour un million en Italie, 135 en France, 277 au Danemark. De plus, ce taux varie et s'inverse selon les pays : L'Italie reste au premier rang entre 1866 et 1878, par contre, la Belgique qui est au deuxième rang entre 1866-1870, passe au troisième rang sur les périodes suivantes, alors que l'Angleterre qui était en troisième position sur la première période passe devant la Belgique pour reculer en quatrième position sur la période 1874-1878.

Par conséquent, le taux de suicide possède une permanence qui ne peut s'expliquer que grâce à un ensemble de caractères distinctifs, solidaires les uns des autres. À travers les statistiques, et ce que Durkheim appelle « le taux social des suicides », ce qui est exprimé c'est la tendance au suicide dans chaque société. Durkheim écarte tout de suite l'hypothèse d'une voie culturelle selon laquelle des sociétés auraient un penchant plus affirmé pour le suicide et pas d'autres. Ce qui est sûr c'est que « chaque société est prédisposée à fournir un contingent déterminé de morts volontaires » (p.15). (exemple similaire pour le crime)

Le projet de Durkheim est d'étudier les causes proprement sociales du suicide et d'en dégager les tendances collectives.

(lecture du graphique « Évolution du taux de mortalité par suicide de 1827 à 1990 »)

Prévision du nombre de suicides :

À partir de la moyenne des trois dernières années, il est possible de prévoir le nombre de suicides de l'année suivante, à plus ou moins 100 près.

On cherche le nombre de suicides pour 1864. Les valeurs des trois années précédentes sont : 4454 (1861), 4770 (1862) et 4613 (1863). La moyenne des trois valeurs est de 4612. Le nombre de suicides que l'on prévoit pour 1864 est compris entre 4512 et 4712. Il est de 4521. Cela montre une progression constante sur trois années.

4/Les facteurs extra-sociaux

Utilisant de nombreux auteurs, dont Brière de Boismont, Durkheim définit les deux sortes de causes extra-sociales qui peuvent influencer le taux de suicide : les dispositions organico-psychiques et la nature du milieu physique.

Durkheim s'empresse de dire que tous deux ont une influence nulle ou très restreinte.

En bon sociologue, Durkheim pose l'hypothèse qu'il pourrait y avoir des sociétés dans lesquelles le climat, la température, etc. jouent un rôle dans le déclenchement du suicide.

Dans toutes les manifestations psychopathologiques, Durkheim écarte les hypothèses après en avoir longuement discuté.

La folie

Par exemple, le cas de la folie, qui sévit avec une constance annuelle pour chaque société. Et à la fin du XIX^e siècle, Durkheim doit faire face au courant aliéniste très en avance par rapport à la sociologie.

L'alcoolisme

De même, Durkheim cherche la corrélation entre le suicide par département et les délits d'ivresse, sur une même période.

(Lecture des cartes)

L'imitation

Ce facteur psychologique a une grande importance puisqu'aujourd'hui encore (débat d'actualité), le tabou qui porte sur le suicide renvoie à la peur du suicide par imitation, la peur que si l'on en parle trop, cela va inciter des individus à suivre l'exemple. C'est une forme d'apprentissage culturelle qui fait qu'un enfant attrape les traits caractéristiques de ses parents, les mimiques, les expressions usuelles, la démarche, le parler, etc. Tout ce qui fait l'être social s'apprend par l'imitation. (On parle aussi de l'influence de la télévision sur le comportement.)

L'influence peut amener au suicide. Durkheim remarque plusieurs exemples, dans l'armée comme dans le monde civil. Il donne cet exemple d'une femme qui se pend dans un petit village en 1813, et qui est suivie par d'autres femmes dans le même moment. Ces cas de contagions

doivent donner lieu à une recherche de causes. Cela fait référence aux suicides collectifs que l'on rencontre déjà dans la Rome antique. Cela renvoie à une forme de suicide appelé suicide obsidional, propre aux villes assiégées. On préfère se suicider plutôt que de se rendre.

Josèphe raconte dans *l'Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains* cet épisode où durant l'assaut de Jérusalem, un certain nombre d'assiégés se tuèrent de leur propre main, en particulier 40 Juifs réfugiés dans un souterrain (11 septembre, les gens qui se jettent du haut de l'immeuble).

« L'épidémie est un fait social, produit de causes sociales ; la contagion ne consiste jamais qu'en ricochets, plus ou moins répétés, de faits individuels » (p. 119).

Méthode de Durkheim : recherche d'une concentricité du suicide par départements (cela ne fonctionne pas par arrondissement dit-il). Et comparaison entre les pays d'Europe. Plus l'échelle est réduite, moins l'effet d'imitation est perceptible. Entre pays, la coupure est nette.

« Jamais un pays que des conditions particulières prédisposent spécialement au suicide n'impose, par le seul prestige de l'exemple, son penchant aux pays voisins » (p. 129).

3/ Emile Durkheim et le suicide (2)

1/ Les différentes formes de suicide chez Durkheim

Issue du courant de la statistique morale, comme l'écrit Raymond Boudon, l'analyse que fait Durkheim du suicide ne peut être réduite à un phénomène psychologique ou psychopathologique, c'est-à-dire, à un phénomène individuel.

⇒ On n'observe pas de relation statistique entre taux de suicide et indicateurs de fréquence des maladies mentales.

Durkheim va développer sa théorie des trois formes de suicide : égoïste, altruiste et anémique.

2/Le suicide égoïste

L'adaptation de l'individu à la société suppose que l'individuation, c'est-à-dire, le processus par lequel chaque individu trouve son individualité, ne soit ni trop fruste ni trop extrême. Si elle est trop extrême, elle engendre un individualisme excessif auquel Durkheim colle l'étiquette d'égoïste. Coupé de son environnement et isolé, l'individualiste développe un suicide égoïste.

⇒ Le suicide égoïste varie en raison inverse au degré d'intégration des groupes sociaux (religieux, domestiques, politiques) dont fait partie l'individu. Durkheim prend pour exemple les protestants, les célibataires, et les veufs parmi les individus les plus exposés.

(cf. tableau planche iv : suicide et densité familiale) « À mesure que les suicides diminuent, la densité familiale s'accroît régulièrement » (p.210)

⇒ La famille protège du suicide. Le lien conjugal n'y est pour rien. Tout tient à la taille de la famille : famille nombreuse, famille heureuse (d'une manière triviale). Le taux de suicide est toujours supérieur pour un célibataire ou un veuf. Excepté pour la classe d'âge 16-25 ans (0,5 pour 1,13), les hommes se suicident davantage que les femmes, et bien plus au-delà de 75 ans (37 pour 4,5) (p.180). On remarque un renversement pour les hommes de 16-25 ans, et Durkheim conclut que « les mariages trop précoces ont une influence aggravante sur le suicide, surtout en ce qui concerne les hommes » (p.182). De même, les veufs se tuent plus que les gens mariés, mais moins que les célibataires (p.185). (cf. Tableau suicide et densité familiale)

« Si l'individu s'isole, c'est que les liens qui l'unissaient aux autres êtres sont détendus ou brisés, c'est que la société, sur les points où il est en contact avec elle, n'est pas assez fortement intégrées », Durkheim parle de « relâchement du tissu social » (p.317).

3/Le suicide altruiste

Si au contraire, l'individu est trop fruste, c'est-à-dire, balourd, inculte, mal dégrossi, il développe un suicide altruiste.

Ici, l'intégration de l'individu aux valeurs collectives est forte au point de provoquer le sacrifice de la personne aux normes du groupe. Par exemple, nous avons les sociétés militaires, les sectes et les politiques extrémistes. (Daniel Pennac, *Au bonheur des ogres*, Folio.)

« C'est un fait général dans tous les pays d'Europe que l'aptitude des militaires au suicide est très supérieure à celle de la population civile du même âge » (p.247)

« Quand l'homme est détaché de la société, il se tue facilement, il se tue aussi quand il y est trop fortement intégré » (p. 233)

Pays (1876-1890)	Soldat (1 million)	Civil (1 million)	coefficient
Autriche	1253	122	10,27
États-Unis	680	80	8,5
Italie	407	77	5,28
Angleterre	209	79	2,64
Wurtemberg	320	170	1,88
Saxe	640	369	1,73
Prusse	607	394	1,54
France	333	265	1,25

Se lit : En Autriche, les soldats sont 10 fois plus nombreux face au suicide que la population civile.

4/Le suicide anémique

4-1 – L'exemple du rapport à la religion

Au contraire, si la société produit des normes sociales trop souples, peu contraignantes, il s'ensuit un suicide de type anémique.

Durkheim recherche la relation entre le taux de divorces et le taux de suicide en relation avec la religion. Il prend pour exemple l'étude du suicide en Suisse, en intégrant les critères de la religion. D'un côté, les cantons protestants, qui présentent un taux de divorce supérieur à celui des cantons catholiques. D'un autre, le taux de suicide qui correspond aux mêmes tendances que le divorce. Durkheim crée un parallèle entre le type de religion et le taux de suicide. La moyenne des taux de divorce et de suicide est respectivement de : (divorces) $m=12,76$ $s= 10,25$ pour les cantons catholiques et $m=63,37$ $s= 29$ pour les cantons protestants ; (suicides) $m= 84$

s= 59,55 pour les cantons catholiques, et m= 331,33 s= 156,53 pour les cantons protestants. (Pour mille divorces et par million suicide.)

L'explication que Durkheim donne à cette constatation est due au fait que l'homme trouve son équilibre moral dans la fidélité : « Car en obligeant l'homme à ne s'attacher qu'à une seule femme, toujours la même, il assigne au besoin d'aimer un objet rigoureusement défini, et ferme l'horizon (p.304) ».

L'opposé est également source de suicide, de type fataliste. Vivre en société impose que cette dernière produise des normes sociales ni trop dures ni trop souples. Des normes trop contraignantes aboutissent à un suicide de type fataliste.

4-2 - La notion d'anomie

Selon le Dalloz (Lexique des sciences sociales), le terme d'anomie est apparu en 1591 en Angleterre. Il signifiait : mépris de la loi divine. Emile Durkheim reprend ce terme qu'il définira au sein, notamment, de deux ouvrages, suivant deux définitions distinctes.

Définition subjective : qui se résume par la désorientation de la conduite, marquant le reflet du manque d'organisation de la société. C'est un des objets du livre « le suicide » (1897).

Pour Raymond Boudon, qui est chargé de définir ce concept dans l'Encyclopedia Universalis, le concept d'anomie « caractérise la situation où se trouvent les individus lorsque les règles sociales qui guident leurs conduites et leurs aspirations perdent leurs pouvoirs, sont incompatibles entre elles ou lorsque, minées par les changements sociaux, elles doivent céder la place à d'autres ».

Dans l'ouvrage, *De la division du travail sociale* (1893), Durkheim traite de l'anomie dans un chapitre consacré à la division du travail anémique.

Selon Durkheim, il y a anomie au niveau de la division du travail social lorsque la coopération est remplacée par le conflit et la concurrence, et lorsque les valeurs ou les buts que se fixent les individus cessent d'être collectifs pour devenir de plus en plus individualisées.

La division du travail engendre une désolidarité, aussi bien dans les métiers manuels que les métiers intellectuels.

L'organe qui réalise et maintient l'unité, c'est l'État ou le gouvernement. Le gouvernement, explique Durkheim, c'est « la société dans sa totalité ».

En résumé, lorsque la division du travail produit une désolidarité entre individus à cause d'une déréglementation des relations des organes, il y a absence de règles, et anomie.

Pour ce qui est du suicide, ouvrage écrit en 1897, il y a anomie « lorsque fins individuelles et fins sociales imparties à chacun se mettent à diverger fortement : lorsque la fille du riche fermier Rouault au lieu de désirer un brave garçon nanti du voisinage se met à rêver château, bal et littérature (elle s'appelait Enna Bovary).

Selon Durkheim, « la réglementation d'instincts est une fonction sociale fondamentale, au même titre que l'intégration ».

Le suicide anémique est celui qui « augmente proportionnellement au dérèglement et au relâchement des normes sociales ». Particulièrement fréquent dans les périodes de crises économiques, chez les célibataires, lorsque le divorce vient affaiblir la discipline matrimoniale. « C'est un fait connu que les crises économiques ont sur le penchant au suicide une influence aggravante », cependant, l'accroissement du suicide ne dépend pas de l'accroissement de la misère, aussi une brusque prospérité d'un pays, fait augmenter le taux de suicide.

4-3 le rapport entre suicide et richesse

En période de misère, le taux de suicide reste sensiblement le même, mais ce qui est surprenant, c'est que lorsque la situation devient plus favorable, le, que la prospérité augmente, le taux de suicide progresse également.

Au lendemain de la guerre de 1870, l'Allemagne est unifiée, et passe sous l'hégémonie de la Prusse. L'indemnité de guerre est énorme et contribue à l'essor du commerce et de l'industrie. « Jamais le suicide n'a été aussi rapide. Entre 1875 et 1886, en dix ans, il augmente de 90%, passant de 3275 à 6212 (p.268).

Durkheim recherche le lien entre la richesse et le suicide, à travers notamment les crises. La carte (planche V) montre le rapport entre les suicides d'une part et la densité des personnes vivant de leurs revenus.

« Si donc les crises industrielles ou financières augmentent les suicides, ce n'est pas parce qu'elles appauvrissent, puisque des crises de prospérité ont le même résultat ; c'est parce qu'elles sont des crises, c'est-à-dire des perturbations de l'ordre collectif » (p.271).

4/ Maurice Halbwachs : continuateur de la pensée d'E. Durkheim

1/ Maurice Halbwachs, continuateur de la pensée de Durkheim

Né en 1877, Maurice Halbwachs est un disciple de Durkheim. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, date où il meurt en déportation, il sera fidèle aux idées de Durkheim tout comme le continuateur de la pensée sociologique de l'école française de sociologie. Son ouvrage sur le suicide, publié à 43 ans, témoigne d'une richesse d'esprit tant du point de vue de la remise en cause de son prédécesseur que du point de vue de l'originalité.

Trente-trois ans après la publication de l'ouvrage de Durkheim, Halbwachs produit cette analyse grâce à la mise en place de nouvelles méthodes, et surtout du recul historique qui permet de construire une critique élaborée du travail de Durkheim.

Cet ouvrage vient d'être édité à nouveau, soit après 73 ans. À peine croyable qu'un ouvrage aussi dignement accueilli arrive avec une telle couche de poussière.

On n'est pas sans se poser la question de pourquoi attendre aussi longtemps avant d'éditer un ouvrage qui appelle une nouvelle lecture de celui de Durkheim.

Dans son projet, Halbwachs repart des sources que Durkheim a utilisées dont Morselli est un des représentants. Avant Durkheim, Morselli avait entrevu l'étroite relation entre le suicide et l'âge, le sexe, l'état civil, la profession, la densité de la population, le lieu de vie (rural/citadin), etc.

Durkheim a repris cette vision globale du suicide et a prolongé l'analyse. Si chaque peuple a un taux de suicide propre, ce taux est plus constant que celui de la mortalité générale, et que son évolution se fait suivant un coefficient d'accélération propre à chaque société.

Les variations saisonnières ou suivant le rythme hebdomadaire ou journalier ne fait que répondre au rythme de la vie sociale.

2/La question des méthodes statistiques

Dans son introduction même Halbwachs pose le problème à plat. Tout d'abord, les statistiques ne sont pas équivalentes en quantité ni en qualité d'un pays à l'autre. « Les différents pays n'enregistrent pas les suicides de la même manière » (p.15). Si en Prusse, les statistiques sur le suicide sont produites depuis 1833, et encore de façon inégale, elles ne sont disponibles pour l'Angleterre qu'à partir de 1856, et en Italie en 1864. C'est dire qu'à l'époque où Durkheim

entreprenant une comparaison Européenne, les sources sont parfois absentes, incomplètes, voire défectueuses.

D'autre part, Halbwachs note quatre procédés suivant les pays :

le bureau d'état civil. L'acte de décès indique le jour, mais pas forcément la cause.

Le suicide comme cause est indiqué dans des procès-verbaux (déclaration des médecins, certificat de mort).

Le suicide est indiqué dans le rapport de police. Selon les pays, les fiches sont plus ou moins informatives.

Le suicide est enregistré dans les registres judiciaires, cas comme en France où l'information est la plus détaillée.

Le mode de constitution même des sources reste à vérifier. Une comparaison entre 20 pays européens permet à Halbwachs de mesurer l'écart entre la réalité, le mode d'obtention de cette réalité et de mener une comparaison. Par exemple, la Prusse qui avec l'Allemagne représente le plus grand nombre de suicides par an est également le pays où l'histoire de la statistique est la plus ancienne, donc la plus éprouvée et la plus précise. Il met en évidence des divergences entre les sources administratives et les sources ecclésiastiques que Morselli avait déjà indiquées.

	1869	1870	1871	1872
administration	3186	2962	2723	2950
ecclésiastique	3544	3270	3135	3439

Des réformes dans la production des statistiques sont également à prendre en compte au niveau des sources historiques et de l'évolution des chiffres. La réforme de 1883 (mise en place d'une « carte de mort ») a pour conséquence une augmentation de 20% du nombre des suicides.

Autre exemple étonnant, celui en Bavière où si le décès n'a pas lieu dans les trois jours qui suivent le suicide, la mort n'était plus comptabilisée au titre du suicide. La mise en place d'un bureau de statistiques fut centralisée à partir de 1923.

En France on assiste à un renversement de la centralisation à partir de 1892, date où les parquets n'envoient plus de fiches individuelles, mais des tableaux.

Ensuite, Halbwachs passe que les méthodes des statistiques sont passées du calcul de la moyenne et des pourcentages aux méthodes intégrant l'écart type, les indices de corrélation, de dispersion, tout un arsenal nouveau venu notamment de la sociologie américaine.

Ensuite, Halbwachs vient à critiquer Durkheim sur l'effet « thermométrique » de l'étude du suicide au niveau national : il monte, il descend, et la question sous-jacente reste celle de prévoir le nombre de suicides d'une année sur l'autre. Or, l'intérêt pour Halbwachs est plutôt à chercher

dans la comparaison entre départements voisins, pays d'une même communauté. De ce point de vue le suicide peut être comparé à un indicateur thermométrique, qui fléchit ou grimpe en fonction de l'état des mœurs d'une société donnée. La comparaison doit se faire par département, à une plus petite échelle. C'est ce que Durkheim prônait sans pouvoir le faire.

Enfin, la question de la dissimulation du suicide est soulevée.

Halbwachs le dit lui-même : « ainsi, nous demeurons dans l'incertitude ».

⇒ Halbwachs montre par conséquent les difficultés d'interprétation des statistiques de suicide qui découlent de la variété dans le temps et dans l'espace de leur mode de relevé.

3/ Les tentatives de suicide

Il s'agit du deuxième apport d'Halbwachs.

⇒ Halbwachs montre l'importance à considérer les tentatives de suicide aussi bien que les suicides réussis. Car la distribution des uns et des autres se fait suivant des modalités particulières en fonction du genre et de l'âge. Les suicides réussis sont plus nombreux chez les hommes, mais les tentatives sont plus fréquentes chez les femmes.

En effet, jusqu'à une période récente (moitié du xxe siècle) les tentatives de suicide n'étaient pas relevées. Personne ne s'en inquiétait.

À partir de cette observation, il est possible de construire un rapport entre les tentatives et les suicides. Par exemple, à Vienne, au cours de la première décennie, il est constaté un nombre de 106 tentatives pour 100 suicides ; à Munich, on compte 86 tentatives pour 100 suicides.

Ces nouvelles variables vont permettre de mesurer l'écart entre le nombre de suicides chez les hommes et chez les femmes, dans leur rapport aux tentatives.

Ainsi, pour 100 suicides d'hommes, on dénombre en France (période 1881-1885) 26,1 suicides de femmes. Pour la période 1909-1913, on dénombre 30 suicides de femmes.

La moyenne pour la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie est respectivement pour les périodes 1881-1885 de $m=25,07$ $s=1,23$; 1909-1913 de $m=31,8$ $s=2,61$.

Cette proportion varie également selon les pays. En Russie, elle est de 48,5% pour les femmes en 1925, et passe même à 171,4 % aux Indes anglaises en 1907.

Pour expliquer ce phénomène, Halbwachs renvoie à Morselli pour qui : « Si le système nerveux de la femme est plus impressionnable, elle est plus souple et sait mieux s'adapter. Le renoncement et la patience sont des vertus féminines, tandis que l'ambition est le propre de l'homme » (p.54).

Laissons cette explication psychologique pour faire remarquer que les hommes et les femmes n'ont pas la même place dans la société, il y a une division des rôles par genre très marquée dans le rapport à l'éducation des enfants, à la gestion de la famille et de la maison, au monde du travail. (exemple du grand cuisinier masculin et de la cuisinière). (Tentatives de suicide chez les femmes qui sont cantonnées à des rôles secondaires dans la société : femme de médecin, femme au foyer, le foyer n'étant pas valorisé de la même manière que le statut professionnel). Halbwachs pose alors la question de savoir pourquoi les femmes se ratent-elles plus souvent que les hommes ?

Là encore, l'égalité entre les moyens utilisés n'est pas de mise. La pendaison, la noyade, l'arme à feu, et l'asphyxie sont quatre moyens que le genre distingue.

% 1913-1920	pendaison	noyade	Arme à feu	asphyxie
hommes	43	24	17,6	3,9
femmes	27,4	38,5	6,2	12,2
différences	-15,6	+14,5	-11,4	+8,3

Si 65% des suicides se font par pendaison ou immersion, les hommes se pendent alors que les femmes se noient.

Armes à feu et asphyxie comptent 25% des hommes et 18,4% des femmes, mais là encore les hommes se réservent les armes à feu, les femmes s'asphyxient (réchaud). Ce moyen rejoint également l'empoisonnement qui est supérieur chez la femme dans tous les pays. (6,3% chez la femme contre 2,2% chez l'homme).

Une tentative d'explication dans le fait que neuf fois sur dix le recours au poison peut permettre d'échapper à la mort.

Halbwachs fait remarquer que la tentative de suicide par empoisonnement reste parmi les modes de suicide celui qui est le plus remarqué puisqu'il passe par l'hôpital, alors qu'une tentative de se noyer peut plus facilement être arrêtée avant l'exécution de l'acte.

En étudiant le mode de suicide en fonction de l'âge, on se rend compte qu'à mesure de la progression en âge du suicidé, le moyen mis en œuvre est plus sûr. Ainsi, l'empoisonnement est plus fréquent chez les femmes de 15 à 25 ans, relayées par la pendaison après.

Plus les femmes sont âgées moins elles s'empoisonnent. Halbwachs pose la question de déterminer la part des suicides simulés des suicides véritables ?

⇒ Halbwachs propose d'élargir la définition du suicide et d'y inclure les tentatives de se donner la mort.

En mettant de côté la question des méthodes de relevés, « Il semble qu'il importe assez peu que le suicide ait été exécuté, pourvu qu'on soit assuré que le sujet avait vraiment l'intention de se tuer » (66).

4/ Le suicide et l'alcoolisme

« Ni des statistiques de l'aliénation, ni des statistiques de l'alcool on ne peut donc tirer la preuve que le plus grand nombre ni même un nombre très élevé des hommes qui se tuent sont des fous ou des ivrognes » (p.304)

Recherche d'un parallélisme entre la consommation d'alcool et le suicide dans différents pays, comme la Norvège, Italie, Suède, Autriche-Hongrie, France...

Depuis 1830 à 1930, alcoolisme et suicide en France ont tendance à décroître. En Norvège, cette décroissance se fait suivant une parallèle. Par contre en Suède comme en Finlande, l'alcoolisme diminue alors que le suicide augmente.

En France, il est bien certain qu'il y a des départements qui occupent des rangs assez proches en matière d'alcoolisme et de suicide, comme l'Eure, l'Orne, le Pas-de-Calais et le Finistère. En revanche, la Seine, la Seine et Oise, la Mayenne, on constate un très grand écart entre ces deux phénomènes. Il résulte, d'une manière globale, que le nombre de suicides n'a aucun rapport avec l'abus d'eau-de-vie.

5/ l'Influence des crises économiques

Durkheim faisait remarquer, à la suite de Morselli, que l'Autriche avait vécu une grave crise entre 1873-1874, et que le nombre de suicides avait augmenté de 70%.

Halbwachs fait remarquer qu'au cours de cette même période, la quantification des suicides change du point de vue de la méthode de relevé, ce qui explique pour une part l'augmentation impressionnante qui passe de 1677 en 1872 à 2463 en 1873.

« Cet exemple prouve seulement qu'il faut prendre certaines précautions, quand on étudie les statistiques des suicides » (p.269).

Réfléchissant sur la notion de crise, Halbwachs remarque que la crise économique est la baisse brutale des actions et des obligations, en bourse, et que la répercussion sur la vie quotidienne a lieu après, voire bien longtemps après. Il faut distinguer la période de crise, ou de krach boursier qui touche les actionnaires et ses répercussions dans la vie courante, sur les prix.

C'est à travers l'exemple de l'Allemagne durant la crise de 1870 que Halbwachs pose le problème de savoir s'il y a une corrélation entre crise et suicide. En faisant une comparaison avec la France, Halbwachs montre que durant la période 1827-1886, la Prusse connaît un taux

de suicide supérieur à celui de la France, malgré une croissance constante. En revanche, à partir de 1886 jusqu'en 1924, il s'opère un renversement qui conduit la France devant la Prusse. Pendant plus de cinquante ans, le taux de suicide a été plus élevé en Prusse qu'en France. Mais à partir de 1886, le taux est 16% plus élevé en France qu'en Prusse, et passe à 6% durant la Première Guerre mondiale. L'explication que propose Halbwachs réside dans « un courant d'enthousiasme national » chez le peuple allemand. L'essor industriel et commercial commence à partir de 1880 en Allemagne. Le début de la révolution industrielle a abaissé le taux de suicide.

Durkheim avait montré que le suicide augmentait en 1850 de 13%. Halbwachs fait remarquer que ce taux était au plus bas en 1848 et que le phénomène n'était autre qu'un rattrapage de la crise de 1848, et précise que le taux de suicide en 1850 n'a jamais été aussi bas sur la période 1842-1850.

Dans les pays pas encore très industrialisés, « c'est moins la crise des prix que la cherté de la vie qui crée un état de malaise et de trouble dans la masse du peuple » (p.276).

Quant à la crise de 1870, lorsque l'Allemagne est sous l'hégémonie de la Prusse, et que le commerce et l'industrie prennent leur essor, le suicide augmente de 90%. Halbwachs relativise ce pourcentage et refait les calculs sur de nouvelles bases, pour trouver un taux de 47%. Cette crise de prospérité comme le prétend Durkheim est à relativiser. Durant la période qui précède, le taux de suicide en Prusse est très bas. Cette diminution est selon Halbwachs due à l'essor politique de l'Allemagne et à l'enthousiasme du peuple. En fait, à la crise économique de 1874, vient s'adjoindre une crise agricole en 1884, d'où la montée des prix et la cherté de la vie.

« Ce n'est pas la crise comme telle, c'est la période de dépression qui suit la crise, qui détermine une augmentation des morts volontaires » (p.283).

« L'Allemagne d'avant 1861 offre l'image d'un pays où la vie économique est ralentie. Elle se réveille, s'intensifie et s'accélère au contraire, surtout après 1880-1885. Les dispositions d'esprit des commerçants et des industriels, leurs espoirs, leurs craintes, leurs enthousiasmes et leurs paniques modifient l'atmosphère morale du pays tout entier... »(p.284).

5/ Maurice Halbwachs et le suicide : vérification et réinterprétation

Halbwachs montre en fait que le suicide est un phénomène complexe (et non compliqué), mais qu'il faut tenir compte de multiples paramètres pour pouvoir en appréhender les causes. Alors que chez Durkheim, le suicide augmente dans tous les pays, celui-ci est stable à Londres entre 1913 et 1970, décroît fortement à Paris sur la même période, mais il augmente en Bavière et en Westphalie. On ne peut donc conclure à une uniformisation du suicide.

☞ la causalité du suicide est complexe.

1/ La répartition des suicides en France et en Allemagne

1- En France

Halbwachs pose dès le départ qu'il est difficile de comparer le taux de suicide entre pays, mais que cela permet de prendre conscience du « degré de convergence » des mœurs, des croyances, des institutions, etc.

Il va se demander pourquoi le taux de suicide diverge à travers les grandes régions (provinces) d'un même pays.

Pour mesurer cela, il utilise le travail du père Krose qui, sur la période de 1827 à 1876 avait défini de grandes provinces en France qu'il avait regroupées par taux de suicide, suivant trois taux : plus de 60 par million, plus de 100 par million, plus de 160 par million d'habitants.

Il avait trouvé trois groupes :

Ile-de-France et Orléans,

Flandre-Artois-Picardie et la Champagne,

Provence et la Normandie,

(voir carte de Durkheim)

Halbwachs reprend les mêmes régions et effectue le calcul à partir des sources nouvelles sur la période 1884-1920.

Il introduit le calcul d'un coefficient de dispersion simple (rapport à la population totale) et d'un coefficient de dispersion pondéré (sur la population de chaque province) et mesure que le coefficient simple baisse entre 1827 et 1920 pour passer de 51 à 30,9, ce qui signifie que le taux de suicide a tendance à s'uniformiser à l'intérieur d'un « groupe d'États ou de provinces qu'on suppose également peuplées » (p.92).

Le coefficient de dispersion pondéré par contre montre que la dispersion diminue plus vite en France qu'en Europe (on tient compte de la population inégale).

On sait depuis le milieu du XIXe siècle qu'il existe une différence par rapport au suicide entre cinq grandes régions en France (voir Carte) ;

En se penchant sur la carte de France, Halbwachs s'aperçoit que le taux de plus fort correspond aux zones géographiques fluviales alors que les taux les plus faibles correspondent aux zones géographiques montagneuses. Durkheim qui s'était préoccupé d'établir qu'il n'y avait pas de rapport entre suicide et contagion (imitation) où son analyse reste tendancieuse dans bien des cas (voir carte).

Halbwachs montre qu'à mesure où l'on se rapproche des sources des cours d'eau, le taux de suicide baisse.

☞ « Les taux de suicide augmentent dans les grandes vallées des fleuves, le long des côtes. Ils diminuent dans les régions montagneuses, dans les plaines humides coupées d'étangs, dans les solitudes forestières » (p.103).

Halbwachs réfute l'idée que le suicide, fait social, serait lié à une cause physique et géographique. Il faut plutôt aller voir du côté des institutions sociales et de leur conservation : par exemple en région montagneuse, les traditions familiales et religieuses sont conservées, mieux qu'en zone urbaine. Les populations sont davantage sédentaires et les maisons sont plus dispersées.

Lorsque la population d'un département augmente, le taux de suicide diminue par rapport à la moyenne ; il augmente plus vite que la moyenne lorsque la population se dépeuple.

Enfin, Halbwachs pose la question du seuil du nombre de suicide, car il constate que dans certains départements, à un taux élevé s'ensuit une baisse. « On peut supposer, dit-il, que le taux de suicide a une limite » (p.108). Tout un tas de suppositions : par exemple que ceux qui quittent un département sont plus réfractaire au suicide et viennent renforcer un nouveau département (à condition qu'ils aillent tous dans le même département). Migration due à la mobilité professionnelle.

☞ les taux de suicides tendent à se rapprocher.

2- Qu'en est-il en Allemagne ?

Halbwachs repart des travaux du père Krose et poursuit son travail sur les périodes récentes. Il effectue le même type de traitements statistiques à savoir le calcul du coefficient de dispersion par régions (lander) pour arriver à la même conclusion : « la convergence croissante des taux de suicide s'explique principalement par l'augmentation rapide et très rapide de ce genre de morts (suicide) dans les régions où il était le moins répandu, tandis qu'il augmente beaucoup moins dans ceux (celles) où il l'était le plus » (p.113).

☞ Le suicide progresse d'un pays à l'autre, le coefficient de dispersion tend à se réduire. Vers une plus grande uniformité du taux de suicide par région.

2/ La ville et la campagne

Après avoir étudié le suicide dans différents pays, suivant des divisions régionales (par provinces, Halbwachs en vient à se poser la question de savoir si le suicide varie en qualité et en quantité selon la densité des villes. L'idée commune est de penser qu'il y a plus de suicide dans les grandes villes que dans les campagnes. Et que le suicide des grandes villes a tendance à contaminer (par contagion) le milieu rural.

S'appuyant sur des travaux précédents (père Krose) il dresse un tableau sur une période de 1866 à 1920 dans lequel il montre que le suicide est plus important dans les villes qu'à la campagne (pour la même quantité de personnes), mais que ce constat tend à diminuer sur 50 ans.

En 1866-1869, le nombre de suicides dans les villes est de 202 pour 1 million, et de 104 dans les campagnes. Il passe à 219 en 1919-1920 et 192. Une réévaluation à partir du nombre relatif base 100 permet de se rendre compte que le nombre de suicides dans les villes diminue au profit du suicide dans les campagnes (195 pour 100 en 1866 et 114 pour 100 en 1920).

3/ Le suicide et la famille

4/ Le suicide et la religion

Certes le nombre de catholiques et de protestants varie selon les professions, et les régions. Comment mesurer l'impact de la religion sur la profession ? Ne peut-on pas considérer que le taux de suicide plus élevé chez les protestants correspond aussi à un taux de professionnalisation plus élevé dans des domaines plus anxiogènes.

6/ L'étude aujourd'hui du suicide

1/La réactualisation des chiffres

Aujourd'hui les études sur le suicide bénéficient du fruit des recherches menées par Durkheim, Halbwachs et de nombreux travaux effectués par des chercheurs de diverses disciplines. Ces études sont le résultat d'une prise de conscience de l'intérêt de mener une recherche globale sur un grand échantillon et sur une aire géographique large.

Le GEPS (groupe d'étude et de prévention du suicide) créé en 1969 à Lyon, s'intéresse à la question du suicide d'un point de vue médical, épidémiologique et bien sûr préventif. La Dress (direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques publient depuis quelques années des rapports sur la question.

Aujourd'hui, l'accent est porté sur des études pointues, comme par exemple celle qui met en rapport la catégorie socioprofessionnelle et le suicide, ou celle sur le genre (masculin) et le suicide.

Louis Chauvel, « l'Uniformisation du taux de suicide masculin selon l'âge : effet de génération ou recomposition du cycle de vie ? » *Revue française de sociologie*, 1997

Concernant la qualité des chiffres du suicide, une étude de 2002 pose que la sous-estimation du suicide est de l'ordre de 20%, en montrant que 35% des décès de cause indéterminée et 25% des décès de cause inconnue sont des suicides. Baudelot et Establet avaient également procédé en 1984 à une correction des statistiques en comparant diverses sources comme celles de l'Inserm et de la police judiciaire pour arriver à une sous-estimation de 25%.

Quoi qu'il en soit, cette sous-estimation n'a pas d'influence sur les relations entre le suicide et les variables sociales.

Cela dit, une étude récente d'août 2002 montre qu'en trente ans, entre 1968 et 1998, les décès par suicide, tous âges confondus, sont passés de 1,79 à 2,13 pour 10 000 habitants.

Anguis, Marie, Cases Chantal, Surrault Pierre, « L'évolution des suicides sur longue période : le rôle des effets d'âge, de date et de génération », *Études et résultats*, Dress, n°185, août 2002.

= Plus l'âge augmente, plus le taux de suicide croît (tableau G07)

explication : Comme l'a expliqué Durkheim, l'effet de l'âge est intimement lié au suicide. Toute chose égale par ailleurs, la probabilité de se suicider à 20 ans est 5 fois moins élevée qu'à 75 ans, pour les hommes comme pour les femmes.

= l'effet de période ; (tableau G08)

En dehors des années 1970, les effets produits par la période (crises, croissance, récession) sont identiques selon le genre (homme ou femme).

= Confirmation que le suicide est bien un « fait social », car il évolue en fonction des générations, des périodes de l'histoire de la société et de l'évolution du modèle familial, des valeurs et des comportements suivant les générations.

2/ Quelques données actuelles

= Tableau évolution du taux de suicide de 1827 à 1990.

On notera les creux (1^{ère} et 2^{ème} guerre mondiale), la remontée depuis 1974, associé à la montée du taux de chômage (crise endémique depuis 1974).

= Nombre de suicide entre 1986 et 1990, vérification de la méthode de Durkheim.

On assiste à une baisse de 8,9% entre 1986 et 1990. (homme = -7,8% femme = -11,7%)

= Suicide selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial

Vérification des théories de Durkheim.

les célibataires et les veufs se suicident davantage que les mariés.

= répartition des décès suivant le mode

Halbwachs

= En Europe, globalement l'Allemagne en 1990 possède un tx moins élevé que la France. Par contre les régions comme :

24 ou plus : Danemark, RDA, Hongrie, Finlande.

15 à 23,9 : France, Suède, Suisse, Autriche, Lituanie, etc.

12 à 17,9 : Norvège, Belgique, RFA, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Bulgarie

6 à 11,9 : Angleterre, Pays-Bas, Portugal

6 ou moins : Espagne, Italie, Irlande, Roumanie, Grèce

La France arrive en 7^{ème} place avec 20,1, la Hongrie en première avec 39,9, la Finlande 30,8.

En bas, la Grèce avec 3,5, l'Angleterre avec 8,1, le Portugal 8,8, sont bien en dessous des pays comme le Japon 16,4, le Luxembourg 17,8 .

3/Des outils statistiques particuliers

Jacques Jenny est sociologue, il a travaillé dans le groupe de Chombard de Lauwe. Il met en place dans les années 1960 une méthode appelée Analyse Structurale des Interférences (ASI)

basée sur le calcul d'un coefficient de rareté (υ) upsilon, $\upsilon = \log 1/p_i$ ou p_i est la proportion de toute classe ou intersection de classe rapportée à l'effectif total N.

Coefficient de rareté simple (i) = $-\log p_i = \log N - \log i$

Et aussi (j) et (k), puisque cette méthode propose d'analyser dans trois axes, tableaux à trois dimensions.

Interprétation du graphique : Modes de suicide

Autour de zéro : faible association locale

Valeur négative : faible association à forte association locale négative

Valeur positive : forte association locale positive

Plus on s'éloigne de zéro plus l'association locale est forte.

Ici, avec ce graphique nous avons à la fois le mode utilisé et la corrélation avec l'âge, par rapport au sexe.

7/ La notion de tabou

Nous allons aborder la notion de tabou à travers ses fondements, et cela, en allant voir les origines de l'humanité. La raison en est que pour un auteur comme Freud, le tabou trouve son origine dans les fondements mêmes de l'humanité. Ce détour nous permettra d'appréhender cette notion que nous utiliserons à propos du suicide.

1- À la recherche du premier peuple

Selon Claude Levi-Strauss, le terme de « primitif » distingue le vaste ensemble de population restée ignorante de l'écriture et soustraite, de ce fait, aux méthodes d'investigation du pur historien » (*Anthropologie structurale*, Plon, 1958, p.113)

Sigmund Freud (1856-1939) part de l'hypothèse darwinienne selon laquelle les hommes primitifs seraient à une étape antérieure de celle des hommes civilisés.

L'étude des peuples australiens va permettre de trouver les fondements de notre civilisation. « Les plus sauvages, les plus arriérés et les plus misérables : les habitants primitifs du plus jeune des continents, de l'Australie... », (p.10) écrit Freud alors qu'il cherche à situer un peuple où il règne encore un état primitif de la société. On sait aujourd'hui que même les peuples les plus « primitifs » ont évolué, et qu'à ce titre, leur étude ne montre pas un état fixe, figé dans la nuit des temps, mais une évolution qui n'est pas comme dans nos sociétés établies sur des critères techniques et économiques, mais sur d'autres critères (religieux, spirituels).

Un trait principal de leur culture est qu'ils s'imposent « l'interdiction la plus rigoureuse des rapports sexuels incestueux ». Cette interdiction fonctionne sur la base de l'exogamie totémique.

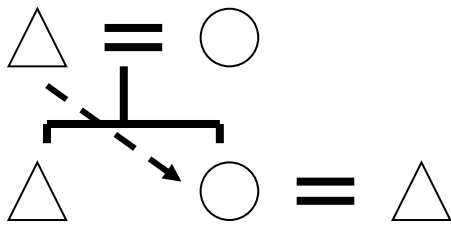
2- Le système totémique

Le totem peut être : un animal, un objet ou une force naturelle comme la pluie ou l'eau. Il symbolise ou il incarne :

l'ancêtre du groupe ;

son esprit est protecteur et bienfaiteur.

Mais il existe aussi et de même universelle l'interdiction d'inceste vis-à-vis de gendre vers la belle-mère.



Sigmund Freud s'étend quelques pages sur cet interdit et retrouve dans notre civilisation les traces de cet interdit.

Le rapport gendre-belle-mère, tendu, sujet à plaisanterie...

Aujourd'hui, « l'aversion que les hommes éprouvent pour ses instincts incestueux d'autrefois sont complètement refoulés » (p.28)

Freud démontre par la psychanalyse que l'animal totémique est le substitut du père, notamment à travers la défense de tuer l'animal.

L'origine de cet interdit est située au cours du repas totémique, de la grande fête au cours de laquelle les fils tuèrent et mangèrent le père, et où il s'ensuivit « une explosion de tristesse » (p.162).

Ceci renvoie à l'état primitif de la société.

4- L'état primitif de la société

Il s'agit d'un modèle hypothétique élaboré par Freud.

Il existe un clan au sein duquel le père a toute autorité sur les femmes et chasse les hommes, ses fils.

« Un jour, les frères chassés se sont réunis, ont tué et mangé le père » (p.163)

De cela découle deux événements importants :

« première fête e l'humanité » ;

point de départ de l'organisation sociale, des restrictions morales et de la religion.

En utilisant le modèle psychologique de l'ambivalence de l'enfant face à son père (amour/haine) Freud propose comme effet secondaire à cette fête un repentir ou un sentiment de culpabilité commun, collectivement partagé.

Le sentiment de culpabilité a engendré les deux tabous fondamentaux du totémisme :

- mise à mort du totem ;
- prohibition de l'inceste.

Le terme de tabou vient du polynésien, et signifie interdiction, sacrée ou profane.

4- Suicide et tabou

Tout tabou renvoie donc à un fondement de notre société. Il est donc illusoire de vouloir contrecarrer une interdiction qui trouve son origine dans l'état primitif de la société.

Le cas du suicide échappe-t-il à cette règle fondamentale ?

Nous l'avons vu en introduction, lorsque Christian Baudelot et Roger Establet remarquent le faible écho dans la presse locale des suicides : « Le journal passe quasiment le suicide sous silence ».

Les journalistes ont obligation (éthique ?) de ne pas relater les suicides des jeunes, sous prétexte de ne pas influencer ces derniers.

La connaissance des suicides à travers la presse a un double effet :

d'une part, elle n'est pas représentative de la réalité en quantité. Une sous-estimation du nombre de suicides s'accompagne ici d'une minoration des actes.

D'autre part, elle n'est pas représentative de la réalité en qualité. Les faits sont traités comme des événements extraordinaires à en juger par les modes de suicide présentés :

Le suicide de votre quotidien... ne ressemble pas au suicide quotidien...

« Un tournevis dans la tête pour se suicider. »

« Le candidat au suicide avait avalé des lames de rasoir et une aiguille à tricoter. »

« Le désespéré sans nom de la forêt de Saint-Germain s'est suicidé avec une vessie de ballon, une canette de bière et un tube d'aspirine. »

« Il se suicide en plongeant sa tête dans un pot de crème. »

« Il se suicide avec la queue de son chat. »

« Gros boum à Wall Street: un banquier américain se tire un obus (miniature) dans la bouche. »

« Il se jette volontairement dans la fosse aux lions. »

<« Un ivrogne tente de se suicider en s'étouffant avec des chiffons. »

« Il avale de la dynamite et une allumette enflammée. »

« La corde casse: il n'est pas pendu, mais noyé. »

« Le mari jaloux et désespéré avale 2 bouteilles d'encre. »

« Un septuagénaire se suicide en absorbant deux paquets de tabac. »

« Il s'enfonce à coups de marteau un couteau dans la tempe. »

« M. Jean T, habitant à Paris, rue de Turbigo, décidé à mettre fin à ses jours, saisit un vieux revolver et, l'ayant pointé vers son crâne, fit feu à cinq reprises. »

« N'ayant réussi qu'à se faire des blessures superficielles, il se dirigea vers le Pont-Neuf, descendit sur la berge et se jeta dans l'eau. »

« Toronto, 9 mars (AP).—Miss P. Polischux, 23 ans, a essayé de se couper les jambes avec un couteau à pain. On l'a retrouvée dans sa chambre, couverte de sang et criant: « Seigneur, je viens à vous». »

« En présence de son frère et de sa sœur, Mathurin G., pontier à Calix, près de Caen, s'enfonça un couteau dans la gorge et se coupa la gorge. Comme la mort ne venait pas, il prit un revolver et se tira une balle dans la tête... »

« La fille Berthe B, arrêtée hier pour ivresse et conduite au poste de police, a tenté de mettre fin à ses jours d'une façon imprévue. Ayant demandé au brigadier l'autorisation de se rendre aux cabinets d'aisances, elle s'y barricada avec un manche à balai appuyé contre la porte. Dans le but de s'asphyxier, la désespérée se fourra la tête dans la cuvette des latrines. »

« La jambe coupée du suicidé tua un voyageur et en blessa sept autres dans un train japonais. »

« Impressionné par la mort de Chessman, un étudiant italien se suicide dans une « chambre à gaz », de sa fabrication. »

« Varsovie, 18 juillet (AP).

« Suicide en plein ciel: un pilote polonais en retraite, Eugeniusz Podolski, 69 ans, s'est donné la mort en sautant d'un avion sans parachute. Membre de l'aéroclub de Varsovie, Podolski avait été extrêmement affecté par la mort de sa femme, survenue récemment. »

« Une jeune New-Yorkaise vient d'être hospitalisée d'urgence après avoir mangé des morceaux de disques « 33 tours ». - « Je voulais mourir parce que je nourris un amour sans espoir pour Elvis Presley », expliqua-t-elle aux médecins. Aussi, la jeune désespérée avait-elle choisi, pour se tuer, une pile de disques d'Elvis. »

« Veuve inconsolable du « Roi des Serpents », elle cherche la mort en plongeant la main dans la cage aux vipères. Elle est mordue six fois, mais sauvée. »

« Pour se tuer, il se fait tomber une pierre de 25 kg sur la tête. »

« Un architecte parisien se suicide en mâchant des plantes vénéneuses. »

Cette liste, assez longue, n'est pas représentative des modes de suicide courant, à savoir la pendaison, la noyade et la balle dans la tête. Nul doute qu'elle favorise dans notre imaginaire les notions de peur, d'incompréhension tout en renforçant le caractère profondément individuel du suicide.

4- Suicide et homosexualité

L'adolescence est aussi le passage de la vie d'enfant à celui de pré-adulte, là où les sentiments amoureux se développent et préparent l'enfant à sa vie adulte. Les sentiments homosexuels sont réprouvés selon les milieux sociaux, le contexte familial, et le territoire (urbain, rural).

30 des personnes déclarées homosexuelles affirment avoir fait une tentative de suicide. En outre, d'après une étude canadienne, les homosexuels ont 7 fois plus de risque de se suicider que les hétérosexuels.

8/ Conclusion : Poids moral et sociologie du suicide : l'exemple du suicide dans l'illustration pour enfant

1/ Un constat : la pauvreté de l'illustration pour enfant

2/ Une polémique autour de l'ouvrage de Serge Kozlov

3/ Mise en perspective sociologique d'un fait social de tout temps et « de tout lieu »

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Ouvrages :

- C. BAUDELLOT, R. ESTABLET, *Durkheim et le suicide*, PUF, 1986
- C. BAUDELLOT, R. ESTABLET, *Le suicide, l'envers de notre monde*, Paris, Seuil, 2006
- V. BELLAMY, M-C. MOUQUET, « Suicides et tentatives de suicide en France », *Études et Résultats*, DREES, n°488, mai, 2006
- M. BORLANDI, M. CHERKAOUI, *Le suicide, un siècle après Durkheim*, Paris, PUF, 2000
- M. DEBOUT, *Le suicide*, Paris, Ellipses, 1996
- É. DURKHEIM, *Le Suicide. Étude de sociologie*, (1897), Paris, rééd. P.U.F., 1967
- F. DOSTOÏEVSKI, *Les Démons, ou Les Possédés* (Besy, 1872), trad. J. Chuzeville, Paris, 1925
- M. HALBWACHS, *Les Causes du suicide*, Paris, PUF,(1930), rééd. 2002
- J. W. GOETHE, *Les Souffrances du jeune Werther* (Die Leiden des jungen Werthers, 1774, éd. remaniée 1782), trad. et préface H. Buriot d'Arsiles, Aubier, Paris, 1954; *Poésie et vérité* (Dichtung und Wahrheit, 1811-1830), Paris, Prolibo,1948
- P. MORON, *Le suicide, Que sais-je ?*, n°1569, PUF, 1975
- M. PINGUENT, *La Mort volontaire au Japon*, Gallimard, 1984
- H. RISACHER, *Le Suicide des jeunes*, Paris, First, 1992
- ROMI, *Suicides passionnés, historiques, bizarres, littéraires*, Paris, 1964
- R. SCHEPS, « Le suicide », *La fabrication de la mort*, Paris, Les empêcheurs de tourner en rond, Institut Synthélabo, 1998
- L-V. THOMAS, *Anthropologie de la mort*, (1975), Paris, Payot, 1988

Livres pour enfants :

- Nadine BRUN-COSME, *Marie de la Mer*, Toulouse, Milan, 1988
- Christian DELACAMPAGNE, *Faut-il avoir peur de la mort ?*, Paris, Audibert, 2002
- Serge KOZLOV, *Petit-âne*, trad. Pavlik de Bennigsen, ill. Vitaly Statzynsky, Paris, Ipomée, Albin Michel, 1995
- Antoine de SAINT-EXUPERY, *Le petit Prince*, Paris, Gallimard, 2007

Perspectives sociologiques – CM Deug 1^{ère} année 2002

Le suicide : perspectives sur un fait social (N.Jouenne)

1/ Introduction : du fait divers au fait social

Introduction :

1-Définition

2-Le suicide dans l'histoire

3/Le suicide à travers les âges et les lieux

4/Le point de vue de Louis Vincent-Thomas : la mort que l'on se donne et le rapport anthropologique

2/ Emile Durkheim et le suicide (1)

1/Avez-vous lu Emile Durkheim ?

2/Le suicide comme fait social : les statistiques au secours d'un phénomène disparate (introduction à l'introduction)

3/Lecture du tableau I

4/Les facteurs extra-sociaux

La folie

L'alcoolisme

3/ Emile Durkheim et le suicide (2)

1/ Les différentes formes de suicide chez Durkheim

2/Le suicide égoïste

3/Le suicide altruiste

4/ Le suicide fataliste

5/Le suicide anémique

4/Continuation et apport de Maurice Halbwachs

1/ Maurice Halbwachs, continuateur de la pensée de Durkheim

2/La question des méthodes statistiques

3/ Les tentatives de suicide

4/ Le suicide et l'alcoolisme

5/ Maurice Halbwachs et le suicide : vérification et réinterprétation

1/ La répartition des suicides en France et en Allemagne

2/ La ville et la campagne

3/ Le suicide et la famille

4/ Le suicide et la religion

6/ L'étude aujourd'hui du suicide

1/La réactualisation des chiffres

2/Les populations vulnérables

3/Quels enjeux sociaux ?

7/ *La notion de tabou*

- 1- A la recherche du premier peuple
- 2- Le système totémique
- 3- La loi de l'exogamie
- 4- L'état primitif de la société
- 4- Suicide et tabou

8/ *Conclusion : Poids moral et sociologie du suicide : l'exemple du suicide dans l'illustration pour enfant*

- 1/ Un constat : la pauvreté de l'illustration pour enfant
- 2/ Une polémique autour de l'ouvrage de Serge Kozlov
- 3/ Mise en perspective sociologique d'un fait social de tout temps et « de tout lieu »

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Plan de correction type au devoir du 14 avril 2003

TD Perspectives sociologiques : thème le suicide, N. Jouenne

Sujet : Le traitement du suicide dans les *media* vise à montrer qu'il n'est pas un fait social.
Qu'en pensez-vous ?

Préliminaire : L'étudiant sera conduit à mobiliser ses connaissances acquises dans le cours de perspectives sociologiques et dans le TD.

On commence par définir le sujet et par dégager les deux concepts centraux : suicide, fait social

Suicide : « On appelle suicide tout cas de mort qui résulte directement ou indirectement d'un acte positif ou négatif, accompli par la victime elle-même et qu'elle savait devoir produire ce résultat ». L'étudiant pourra dresser la liste des différents types de suicide selon Durkheim à condition de réutiliser ces concepts dans son argumentation.

Fait social : « Est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles » (*Les règles de la méthode sociologique*, 1895).

L'étudiant recherche d'autres concepts pouvant compléter son analyse :

Tabou, et en donne une définition : « Le terme de tabou vient du polynésien, et signifie interdiction, sacrée ou profanes. Il est ancré dans les fondements de la société ».

Et les auteurs : Durkheim, Halbwachs... il n'hésite pas à citer quelques phrases importantes.

« Le suicidé ne décide ou ne choisit de mourir, d'une volonté propre, qu'en apparence » écrit Halbwachs.

Méthode :

1/ Recherche d'arguments individuels : les médias et l'individuel à partir de la revue de presse.

1. Les médias recherchent une explication issue de l'individualité de la personne : l'éleveur de chevaux et ses migraines, Bernard Loiseau et ses problèmes personnels. On arrive à une banalisation du phénomène.

La connaissance des suicides à travers la presse a un double effet :

- d'une part, elle n'est pas représentative de la réalité en quantité. Une sous-estimation du nombre de suicide s'accompagne ici d'une minoration des actes.

- d'autre part, elle n'est pas représentative de la réalité en qualité. Les faits sont traités comme des événements extraordinaires à en juger par les modes de suicide présentés.

2/ Recherche d'arguments collectifs : la sociologie et le collectif à partir du cours.

- La sociologie nous apprend que d'un point de vue statistique que le suicide apparaît comme un fait social : il varie en genre et en nombre, d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre, etc. ; le nombre de suicidés est prévisible (Durkheim), on peut aussi utiliser des citations d'auteurs. Les travaux les plus récents confirment que le suicide est bien un « fait social », car il évolue en fonction des générations, des périodes de l'histoire de la société et de l'évolution du modèle familial, des valeurs et des comportements suivant les générations.

3/ Discussion libre autour de la notion de tabou et du rôle des *media* dans notre société.

DEUG de sociologie

Perspectives sociologiques – « Le suicide : perspectives sur un fait social »

Dissertation 3 heures

«C'est donc que le suicidé ne décide ou ne choisit de mourir, d'une volonté propre, qu'en apparence ».

Maurice Halbwachs, *Les causes du suicide*, (1930), Paris, PUF, 2002 p.346